Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 27 (1919)
Heft: 1

Quellentext: Voltaire et Jean-Pierre de Crousaz
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

27me année. N° 1 JANVIER 1919

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

VOLTAIRE ET JEAN-PIERRE DE CROUSAZ

Comme nous l'avons vu [1], J.-P. de Crousaz est le premier écrivain vaudois, après Viret, qui ait eu quelque réputation. Sayous, Wolf, M. Eugène Secretan dans *la Galerie suisse*, et M. de Montet dans son excellent *Dictionnaire*, ont écrit sur lui des pages instructives. Mais on ne possède pas encore une étude complète, une biographie détaillée.

Mathématicien et philosophe, Crousaz était entré en correspondance avec la marquise du Châtelet. C'est ainsi que Voltaire l'a connu; la Correspondance de Voltaire est seule à nous renseigner sur les relations qu'ils eurent entre eux; et comme nous allons le voir, elle pose un problème dont il faut chercher la solution. Je vais citer tous les passages qui s'y rapportent; ils datent d'une époque où Crousaz avait déjà soixante-dix à quatre-vingts ans.

Voltaire au comte des Alleurs.

Cirey, 26 novembre 1738.

Mme du Châtelet avait été bien contente d'une lance que vous avez rompue sur le nez de Crousaz, en faveur de Bayle [2]. Elle voudrait bien voir un bâillon de votre façon mis dans la bouche bavarde de ce professeur dogmatique.

[1] *Revue historique vaudoise*, 1918, p. 350.

[2] Dans son *Examen du pyrrhonisme*, in-folio, 1733, Crousaz s'était escrimé contre Bayle. — J'imagine que c'est dans une lettre à la marquise du Châtelet, que Des Alleurs avait pris la défense de Bayle; car il ne semble pas qu'il ait jamais rien publié.

Voltaire à M. de Maupertuis.

Bruxelles, 1er juillet 1741.

M. de Crousaz, le philosophe le moins philosophe, et le bavard le plus bavard des Allemands [1], a écrit une énorme lettre à Mme du Châtelet, dont le résultat est qu'il n'est pas du sentiment de Leibniz, parce qu'il est bon chrétien.

Voltaire à M. de Crousaz.

Paris, 6 juin 1745.

Monsieur, prenez-vous en à la bataille de Fontenoy, si je n'ai pas eu l'honneur de vous répondre plus tôt. L'occupation que m'a donnée la gloire du roi mon maître était la seule chose qui pouvait m'empêcher de m'entretenir avec un vrai philosophe, que je préfère à bien des rois. Puisque votre philosophie consiste à aimer et à encourager tous les genres de littérature, j'ai l'honneur de joindre à un gros tome de physique la meilleure édition qu'on ait faite de mon *Poème sur la bataille de Fontenoy*. Vous verrez, Monsieur, dans ce poème [2], quelle justice je rends à vos compatriotes.

[1] Crousaz avait eu la charge de diriger en Allemagne l'éducation du prince Frédéric de Hesse-Cassel; il n'avait pas d'autre titre à être qualifié d'Allemand.

Auparavant, il avait eu pour élève un autre prince de cette maison : Louis de Hesse-Cassel; il lui a dédié sa *Logique* dans une épître datée du 15 février 1720 : « Je me rappelle toujours, lui disait-il, le temps que j'ai eu l'honneur de passer auprès de Votre Altesse sérénissime, à Lausanne; j'ai toujours devant les yeux un prince qui, dans l'âge où d'ordinaire à peine a-t-on achevé un cours de rhétorique, écrivait un latin très élégant, et lisait le Vieux et le Nouveau Testament dans l'original. »

[2] Voltaire avait parlé des Gardes suisses et des régiments de Diesbach, de Bettens et de Courten, qui avaient accompagné le régiment de Normandie dans une charge sur la colonne anglaise :

Peuple sage et fidèle, heureux Helvétiens,
Nos antiques amis et nos concitoyens,
Votre marche assurée, égale, inébranlable,
Des ardens Neustriens suit la fougue indomptable.

Quant au *gros tome de physique,* dont il est question deux lignes plus haut, il s'agit peut-être des *Eléments de la philosophie de Newton,* que Voltaire aurait joints au poème qu'il envoyait à Crousaz.

Vous augmentez bien l'estime que j'ai toujours eue pour cette nation respectable. Puissiez-vous, Monsieur, en être encore longtemps l'ornement et la gloire ! Vous avez fait de Lausanne le temple des Muses, et vous m'avez fait dire plus d'une fois que si j'avais pu quitter la France, je me serais retiré à Lausanne. J'aurais cultivé auprès de vous mon goût pour la véritable sagesse, que le fracas des cours, les agréments de Paris, les charmes de la poésie n'ont que trop séduit. Il faut que je fasse des couronnes de fleurs, dans les temps que je voudrais cueillir les fruits de la philosophie. Je me préparais à vous relire, Monsieur ; je vais travailler à des fêtes. Mais je tourne souvent mes yeux vers Jérusalem, en chantant sur les bords de l'Euphrate, dans la superbe Babylone. Votre nom m'est toujours présent ; je regrette toujours de n'avoir pu, dans mes voyages, goûter le bonheur de vous entendre.

C'est avec ces sentiments, Monsieur, que je serai toute ma vie, bien sincèrement, votre serviteur.

Voltaire à M. de Crousaz.

Paris, 27 février 1746.

Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire me fait voir quelles douces consolations on recevrait d'un cœur comme le vôtre, si on était dans l'adversité, et combien votre commerce doit être précieux à vos amis. J'ai ouï dire qu'on avait mis parmi les fausses nouvelles de la *Gazette de Berne,* que j'étais disgracié à la cour. Ce n'est pas dans votre pays, Monsieur, qu'on met le prix aux hommes suivant qu'ils sont bien ou mal auprès des rois. La vraie philosophie vous a fait connaître, il y a longtemps, qu'un honnête homme a besoin quelquefois de s'enorgueillir

de sa vertu pour ne pas s'enorgueillir d'une disgrâce. Horace a dit :

Principibus placuisse viris non ultima laus est.

Horace est trop courtisan ; il était bien loin de la vertu des Romains. Mais je vous avouerai, Monsieur, sans être flatteur comme Horace, que sous le gouvernement heureux où nous vivons, un homme qui tomberait aux disgrâces du roi ne devrait sentir que des remords. Le roi est le plus indulgent des princes, et le moins accessible à la calomnie. Je ne comprends pas sur quel fondement le bruit a couru qu'il m'avait retiré ses bontés. Cette fausse nouvelle se débitait dans le temps même qu'il me comblait de bienfaits ; il faut apparemment qu'ils m'aient attiré un peu d'envie ; mais il faut que cette envie soit bien aveugle. Quand elle ne peut nous priver de nos biens, elle se réduit à dire que nous n'en avons pas. Voilà une plaisante vengeance, de dire d'un homme qui se porte bien, qu'il est malade ! Il faut laisser parler les hommes et ne point faire dépendre la réalité de notre bien-être des vanités de leurs discours.

Il est bien difficile, Monsieur, que je puisse connaître l'adversité : je suis trop médiocre, trop borné dans mes désirs, et placé trop bas pour tomber. Je suis placé solidement, parce que je ne suis pas élevé ; et c'est peut-être, de toutes les conditions, la plus douce. L'amitié d'un homme comme vous ajoute à cet état heureux un charme que je goûte avec délices. Les principes de vertu qui règnent dans tout ce que vous écrivez, et qui peignent toujours votre belle âme, passent dans la mienne, comme les leçons d'un grand maître s'impriment naturellement dans le cœur des disciples. Je ne cesserai de vous répéter combien je regrette de ne vous avoir pas vu. J'avais quatre grands ob-

jets de mes désirs : vous, le roi de Prusse, l'Angleterre et l'Italie. J'ai vu le roi de Prusse et l'Angleterre ; mais l'Italie et M. de Crousaz me manquent, et j'imagine que Lausanne est le séjour de la raison, de la tranquillité et de la vertu.

Puissiez-vous, Monsieur, y jouir d'une très longue vie, afin de servir longtemps d'exemple et de consolation à ceux qui ont le bonheur de vivre avec vous !

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments de la plus parfaite estime que personne ne vous refuse et avec l'attachement que vous m'inspirez, Monsieur, votre très humble serviteur.

Ces dires de Voltaire ne semblent pas s'accorder entre eux. Un lecteur novice pourra l'accuser de duplicité, et considérer comme des paroles vides tous les compliments qu'il adresse à M. de Crousaz. Je crois que ce lecteur aurait tort.

Dans *le Misanthrope* de Molière, Célimène n'hésite pas à dire que les brusqueries d'Alceste et son chagrin bourru l'impatientent souvent; mais elle met quand même toute sa coquetterie à le séduire : c'est qu'en réalité elle ne lui refuse pas l'estime qu'il mérite.

Les sentiments de Voltaire pour le philosophe vaudois sont les mêmes que ceux de Célimène pour *l'homme aux rubans verts*. Voltaire aimait Bayle, et ne pouvait applaudir celui qui l'avait attaqué. Et quoiqu'à cette époque, l'hostilité de Voltaire contre l'Eglise chrétienne ne fût pas aussi déclarée qu'elle l'a été plus tard, il ne pouvait pas être d'accord avec Crousaz: tout récemment encore, M. Albert Monod plaçait celui-ci parmi les plus intelligents défenseurs du christianisme au XVIIIme siècle.

Mais le mérite de Crousaz, sa longue et honorable car-

rière, justifient tous les éloges que Voltaire lui a donnés, et que je crois sincères.

Ce qui est surtout intéressant dans ses deux lettres à M. de Crousaz, c'est l'éloge qu'il fait de Lausanne, c'est le vague désir qu'il y exprime pour la première fois, je crois, — et dix ans avant d'y donner suite, — de chercher une retraite dans notre pays romand.

Eugène RITTER.

LETTRE DE M. DE LA MARTIGNIERE A M. DE PREUX

A Soleurre le 20 février 1708.

Monsieur,

Je reçeus hier, par vostre Exprés, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 10 de ce mois. J'en ay reçeu une autre de vous pendant que j'estois a la Diette, avec celle que vous avés bien voulu m'addresser pour Mgr l'ambassadeur; nous avons eu tant d'occupations, qu'envérité nous n'avons pû trouver le moment de vous respondre. Son Excellence vous accorde la pension d'Escollier que vous avés desiréé pour M. vostre fils, et elle a donné sur cela les ordres necessaires a M. le Thresorier qui ne manquera pas de les executer. Je l'en feray mesmes ressouvenir.

Vostre Exprés a apporté les 17 pièces de gibier, et je les ay presentéés a S. E. qui m'a ordonné de vous en bien remercier de Sa part, et de vous faire ses compliments.

Je vous seray trés redevable Monsieur si vous voulés bien m'envoyer du veritable sang de boucquetin pour Madame la Marquise de Thibergeau, et pour M. de Ste Colombe, si vous pouvés aussy y joindre une petite portion pour moy; Je vous en auray une particuliere obligation.